

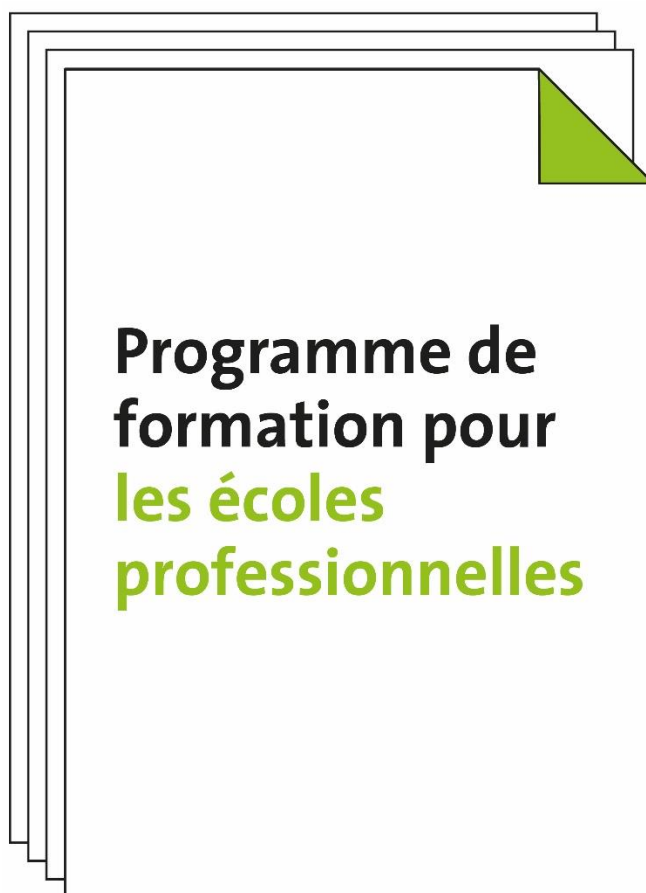
Assistant/e socio-éducatif/-ve

Programme de formation pour les écoles professionnelles pour la formation raccourcie

Orientation enfants

pour les bases de formation révisées

18 mars 2021



Contenu

Introduction.....	3
Tableau des leçons selon l'art. 7 de l'OFPr ASE.....	4
Programme de formation école professionnelle.....	5

Introduction

Le programme de formation de l'école professionnelle aide les enseignants à préparer les contenus scolaires et initie systématiquement les personnes en formation aux compétences à acquérir. Le programme de formation de l'école professionnelle se compose de cinq parties : l'une se rapporte aux compétences opérationnelles générales, les quatre autres aux compétences opérationnelles spécifiques aux orientations (accompagnement des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées et variante généraliste). Chaque partie comprend différentes unités d'enseignement : celles-ci mettent en évidence les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs à traiter pour chaque année d'apprentissage.

Chaque programme de formation commence par le tableau des périodes d'enseignement de l'école professionnelle. Celui-ci précise le nombre de leçons prévues pour une compétence opérationnelle par année d'apprentissage, le moment du cours interentreprises correspondant et les approfondissements enseignés durant la troisième année d'apprentissage.

Vient ensuite le programme de formation proprement dit : il indique pour chaque compétence opérationnelle l'année d'apprentissage pendant laquelle elle sera traitée et (à nouveau) le nombre de leçons qui y seront consacrées. Chaque compétence opérationnelle est décrite en introduction, puis les objectifs évaluateurs correspondants dans les trois lieux de formation du plan de formation sont listés. Les objectifs marqués en gras dans la colonne « Objectifs évaluateurs école professionnelle » sont ceux qui doivent être traités dans cette unité d'enseignement. Les objectifs évaluateurs qui ne sont pas marqués en gras sont traités durant une autre année d'apprentissage.

Après les objectifs évaluateurs, les contenus d'apprentissage à enseigner dans le cadre de cette unité d'enseignement sont énumérés. Ils sont obligatoires pour les écoles professionnelles. Pour certaines compétences opérationnelles, des théories, concepts et/ou modèles sont précisés. Ceux-ci font partie de l'unité d'enseignement et sont également obligatoires pour les cours.

Tableau des leçons

selon l'art. 7 de l'OFPr ASE

Enseignement	1ère année d'apprentissage Leçons	2ème année d'apprentissage Leçons	Total Leçons
Total leçons connaissances professionnelles	360	360	720
a : Mise en œuvre de compétences transversales	40	140	180
b: Accompagnement au quotidien	160	0	160
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	40	40	80
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe	0	60	60
Total compétences opérationnelles générales	240	240	480
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	20	80	100
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	40	140
Total leçons orientation enfants	120	120	240
Total leçons EP par orientation	360	360	720

Compétences professionnelles : Nombre de leçons par compétence opérationnelle et année d'apprentissage
école professionnelle / cours interentreprises

Le nombre de leçons ou le nombre de jours par an est indiqué entre parenthèses.

Domaine des compétences opérationnelles (DCO)	1ère année d'apprentissage	2ème année d'apprentissage
a: Mise en œuvre de compétences transversales	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (20)	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (40)
	a2: réfléchir à son propre travail	a2: réfléchir à son propre travail (40)
	a3: établir des relations de manière professionnelle (3)	a3: établir des relations de manière professionnelle (40) plus CIE a3 (2)
	a4: communiquer de manière adaptée au destinataire et à la situation (20)	
		a5 : contribuer à la résolution des conflits (20)
Total leçons / jours CIE DCO a	40 / 3	140 / 2
b: Accompagnement au quotidien	b1: planifier son travail (20)	
	b2: organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées (20)	
	b3: protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité (20)	
	b4 : organiser l'environnement quotidien (10)	
	b5: effectuer des tâches d'économie domestique (10)	
	b6: préparer et accompagner la prise de repas (20)	
	b7: créer un environnement qui stimule la mobilité (20)	
	b8: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels (10)	
	b9 : agir de manière appropriée lors des situations d'accident, de maladie et d'urgence (30) plus CIE b9 (1)	
Total leçons / jours CIE DCO b	160 / 1	0 / 0
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	c1: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle (20)	
	c2: accompagner les personnes dans leurs processus de décision (20)	
		c3: soutenir les contacts sociaux et les relations (40)
Total leçons / jours CIE DCO c	40 / 0	40 / 0
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe		d1: collaborer au sein de l'équipe (10)
		d2: collaborer avec des professionnel d'autres domaines (10)
		d3: collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence (10)
		d4: collaborer au processus de management de la qualité (20)
		d5: effectuer des tâches administratives générales (10)
Total leçons / jours CIE DCO d	0 / 0	60 / 0
Total leçons / jours CIE CO gén.	240 / 4	240 / 2

e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants)		e1: accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation (20)
		e2: organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes (20)
	e3: entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels (20) plus CIE e3 (2)	
		e4: accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe (40) plus CIE e4 (2)
Total leçons / jours CIE DCO e	20 / 2	80 / 2
f : Soutien aux processus d'autonomisation et d'éveil, de développement et de soins (orientation enfants)	f1: participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement (50) plus CIE f1, f2, b6 (2)	f1: participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement (10)
	f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement plus CIE f2, f3 (2)	
		f3: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants (20) plus CIE f3 (2)
		f4: participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement (10)
Total leçons / jours CIE DCO f	100 / 4	40 / 2
Total leçons / jours CIE DCO par orientation	120 / 6	120 / 4

Programme de formation école professionnelle

Compétence opérationnelle e3 : entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer des soins corporels		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants)	Nombre de leçons : 20
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise avec sensibilité la relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge en établissant au quotidien un attachement basé sur la confiance. Ce faisant, il/elle intègre les aspects corporels, affectifs et émotionnels de l'établissement des relations. Il/elle aide les nourrissons et les enfants en bas âge pour ce qui est de l'efficacité personnelle, il/elle les valorise et les respecte. L'assistant/e socio-éducatif/-ve perçoit les nourrissons et les enfants en bas âge dans leur globalité, et veille aux mimiques, à la posture du corps, au comportement et à l'état émotionnel. Il/elle identifie leurs besoins et réagit de manière appropriée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. Lors des soins, il/elle tient compte des principes de base de la mobilisation.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
<p>e3.1 ... construit une relation de confiance avec les nourrissons et les jeunes enfants par le biais des relations de tous les jours. (C3)</p> <p>e3.2 ... identifie les besoins des nourrissons et jeunes enfants selon leurs mimiques, leurs comportements, leurs postures et leurs états émotionnels et y réagit en conséquence. (C4)</p> <p>e3.3 ... analyse au sein de son équipe sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge. (C4)</p> <p>e.3.4 ... soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. (C3)</p> <p>e3.5 ... tient compte, lors des soins des nourrissons et des enfants en bas âge, des principes de base de mobilisation et d'ergonomie - éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires supplémentaires. (C3)</p>	<p>e3.1.1 ... explique l'établissement des relations avec des nourrissons et des enfants en bas âge au moyen des théories correspondantes. (C2)</p> <p>e3.2.1 ... montre, exemples à l'appui, les étapes de développement des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2)</p> <p>e3.4.1 ... explique les principes essentiels concernant les soins des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2)</p>	<p>e3.3.1.1 ... analyse sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge ainsi que ses actions. (C4)</p> <p>e3.4.1.1 ... réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3)</p> <p>e3.5.1.1 ... applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)</p>
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la relation • Sensibilité • Grossesse et accouchement • Développement des nourrissons et des enfants en bas âge (développement sensori-moteur, affectif, social, de l'intelligence) • Besoins des nourrissons et des enfants en bas âge 		
<p>Théories, concepts, modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théorie de l'attachement (J. Bowlby) • Pédagogie de la petite enfance (E. Pickler) 		

Compétence opérationnelle f1 : participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants)	Nombre de leçons : 50
<p>Description de la compétence</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, il/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs besoins et préoccupations. Il/elle sait aborder les intérêts et sujets proposés par les enfants, sait les intégrer ou propose de nouveaux sujets. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels.</p> <p>Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, tient compte de la protection des données et s'assure le soutien du supérieur professionnel si nécessaire.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f1.1 ... enregistre systématiquement le niveau d'éducation et de développement de la dynamique du groupe d'enfants ou de l'enfant en les observant et en leur posant des questions. (C4) f1.2 ... analyse, en équipe, le niveau d'éducation et de développement des enfants. (C4) f1.3 ... explique le concept pédagogique de l'institution et peut intégrer ses propres actions dans le concept. (C4) f1.4 ... connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3) f1.5 ... intègre dans son appréciation la communication non-verbale et les influences extérieures. (C4) f1.6 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3)	f1.1.1 ... illustre des méthodes permettant d'enregistrer les intérêts et les préoccupations des enfants, exemples à l'appui. (C2) f1.1.2 ... explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2) f1.1.3 ... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2) f1.2.1 ... décrit les différentes phases de développement. (C2) f1.2.2 ... illustre les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2) f1.3.1 ... illustre les bases des mesures pédagogiques de référence et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4) f1.3.2 ... énumère les points les plus importants de la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et	f1.1.1.1 ... met en évidence dans des exercices de simulation de quelle façon les enfants peuvent être encouragés à déceler et à exprimer leurs propres préoccupations et centres d'intérêt. (C3)

<p>f1.7 ... décrit les dispositions légales et les directives internes de l'institution dans le cas d'une mise en danger du bien-être de l'enfant, connaît les mesures à prendre et les applique si nécessaire. (C3)</p>	<p>examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4) f1.4.1 ... illustre la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2) f1.4.2 ... explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans jugement de valeur, exemples à l'appui. (C2) f1.6.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1) f1.7.1 ... illustre les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2) f1.7.2 ... illustre la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)</p>	
<p><u>Contenus d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes permettant d'enregistrer les intérêts, les préoccupations et les besoins • Identité • Processus d'auto-apprentissage • Distinction entre observations et interprétations • Importance des observations • Méthodes d'observation (non dirigée/non focalisée et systématique/focalisée) • Moyens de documentation des observations 		
<p><u>Théories, concepts, modèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Table de développement • Développement psychosocial (E. Erikson) • Cinq piliers de l'identité selon (H. Petzold) 		

Compétence opérationnelle f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants)	Nombre de leçons : 50
<p>Description de la compétence En collaboration avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations favorisant l'éducation et le développement de l'enfant. Ce faisant, des processus de développement et de formation individuels sont encouragés et les aspects sociaux, émotionnels, sensoriels, moteurs, cognitifs et linguistiques sont pris en compte. Il/elle aménage pour chaque enfant comme pour le groupe un cadre propice à la mise en place de processus de développement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se développent en jouant et à ce qu'ils renforcent leur auto-efficacité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au moyen de prestations ad hoc. Lors de la planification des prestations, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt des enfants et du groupe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un environnement de développement optimal. Il/elle encourage et soutient les enfants en fonction de leurs phases de développement et les implique avec leurs besoins individuels dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f2.1 ... encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3) f2.2 ... encourage l'autonomie et l'efficacité personnelle des enfants. (C3) f2.3 ... permet à l'enfant de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant son développement. (C3) f2.4 ... communique ses propres réflexions de manière différenciée et compréhensible à l'équipe et organise les conditions-cadres pour les processus d'éducation et de développement. (C4)	f2.1.1 ... explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2) f2.1.2 ... décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f2.1.3 ... illustre différentes théories d'apprentissage. (C2) f2.2.1 ... explique le terme d'autonomie. (C2) f2.2.2 ... met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3) f2.2.3 ... illustre les facteurs qui encouragent la performance personnelle. (C2) f2.3.1 ... illustre des facteurs d'influence favorables ou défavorables au	f2.3.1.1 ... met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3)

	<p>développement, exemples à l'appui. (C2) f2.4.1 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe. Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3)</p>	
<p><u>Contenus d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Principales étapes du développement dans les domaines du développement de la réflexion, des émotions, de la perception, de la motricité, du langage, du comportement social et de la morale • Travail biographique avec les enfants et leurs familles • Développement linguistique intégré à la vie quotidienne • Autonomie • Facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, facteurs de protection et de risque, résilience • Formulation des objectifs vérifiables 		
<p><u>Théories, concepts, modèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement psychosocial (E. Erikson) • Développement moral (L. Kohlberg) • Développement cognitif (J. Piaget) • Théorie d'apprentissage (conditionnement classique, apprentissage par essais et erreurs, apprentissage par renforcement, apprentissage par modèle, apprentissage par intuition) 		

Compétence opérationnelle e1 : accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants)	Nombre de leçons : 20
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le processus d'intégration selon le concept pédagogique. Il/elle explique aux parents le concept d'intégration de l'établissement, le déroulement détaillé de l'intégration ainsi que le déroulement de la journée. Il/elle convient des dates de rendez-vous à venir. L'assistant/e socio-éducatif/-ve établit progressivement une relation avec l'enfant et la famille. Pendant le processus d'intégration, l'assistant/e socio-éducatif/-ve observe l'enfant et son comportement. Il/elle prend en compte ses besoins et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. L'assistant/e socio-éducatif/-ve inclut les parents et l'équipe dans la phase d'intégration, échange régulièrement avec eux et adapte le processus, si nécessaire. L'assistant/e socio-éducatif/-ve assume progressivement le rôle de personne de référence par rapport à l'enfant. Lorsque l'enfant se sent suffisamment en sécurité avec l'assistant/e socioéducatif/-ve, celle-ci / celui-ci intègre alors les membres de l'équipe dans l'accompagnement.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e1.1 ... organise l'intégration et y consacre l'attention requise. (C3) e1.2 ... identifie l'état du processus d'intégration individuel d'un enfant et agit en fonction de la situation. (C4) e1.3 ... prend en compte les besoins de l'enfant et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. (C4) e1.4 ... reconnaît les raisons des difficultés d'intégration et discute avec l'équipe des mesures qui en découlent. (C4) e1.5 ... identifie les signaux de stress chez les enfants, les adultes et les personnes accompagnatrices et réagit en fonction de la situation et des besoins. (C4)	e1.1.1 ... illustre, exemples à l'appui, le processus d'intégration lors du passage de la famille à une institution extrafamiliale. (C2) e1.2.1 ... décrit les conditions de réussite pour la phase d'intégration. (C2) e1.4.1 ... illustre la transition comme tâche de développement et justifie les difficultés y relatives, à l'aide d'exemples. (C3) e1.5.1 ... illustre la notion d'attachement dans le développement de l'enfant. (C2)	
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration (importance, passage de la famille à une institution extrafamiliale, séparation) • Conditions de réussite de l'intégration des enfants en bas âge / d'âge scolaire (structure, ressources en personnel et en temps, planification, attitude des parents, attitude des ASE, groupe, normes, communication) • Transition comme tâche de développement • Changements au cours du processus d'intégration et tâches de développement qui en résultent pour l'enfant/les parents • Importance de l'attachement en lien avec l'acclimatation 		
<p>Théories, concepts, modèles pas de spécifications données en Suisse Romande</p>		

Compétence opérationnelle e2 : organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants)	Nombre de leçons : 20
Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants lors de différentes transitions dans le quotidien. Il/elle accueille l'enfant et le prépare aux transitions pendant la journée. Il/elle accompagne et organise les transitions en connaissance de cause. Ce faisant, l'assistant -e socio-éducatif/-ve prend en compte les besoins et le niveau de développement de chaque enfant. Il/elle organise un changement des personnes d'accompagnement de manière réfléchie et en fonction des besoins. Les transitions ou encore les départs en cas de transfert sont organisés par l'assistant/e socio-éducatif/-ve en donnant un sentiment de sécurité aux enfants. Pour ce faire, il/elle met en place des rituels et thématise la situation de vie qui sera désormais nouvelle pour l'enfant.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e2.1 ... accompagne les transitions quotidiennes des enfants individuellement, en fonction des besoins et dans le sens du développement. (C3) e2.2 ... passe en revue les différentes transitions de chaque enfant, du groupe d'enfants et des personnes accompagnatrices. (C3) e2.3 ... intègre dans l'établissement des relations avec les enfants les connaissances concernant les transitions entre les différents lieux de vie. (C3)	e2.1.1 ... présente la signification et la gestion des transitions quotidiennes et du changement des personnes de référence. (C2) e2.2.1 ... illustre les conditions de réussite pour les transitions dans l'environnement institutionnel. (C2) e2.2.2 ... explique les défis des transitions à l'aide d'exemples. (C3) e.2.3.1 ... évalue et classe les diverses transitions entre les domaines de vie des personnes accompagnées. (C3)	
Contenus d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> • Transitions quotidiennes (caractéristiques, importance, conditions de réussite, défis) • Possibilités d'organisation des transitions quotidiennes • Transitions entre les domaines de vie des personnes accompagnées • Caractéristiques et utilisation de rituels • Personnes de référence (rôle, tâche, importance) • Signification d'un changement de personne de référence 		
Théories, concepts, modèles pas de spécifications données		

Compétence opérationnelle e4 : accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants)	Nombre de leçons : 40
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants dans une situation de groupe. Ce faisant, il/elle répond de manière individualisée aux souhaits et aux besoins de chaque enfant. Il/elle incite chaque enfant à prendre ses propres décisions et à exprimer ses besoins. Grâce à des offres sélectionnées, il/elle favorise le besoin d'intégration de l'enfant dans le groupe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants en situation de handicap de manière ciblée dans des situations de groupe. Il/elle se concerta avec les enfants au sujet de l'organisation de la vie quotidienne et les accompagne, si nécessaire, dans la mise en œuvre de cette organisation. Dans le cadre des possibilités de l'établissement, il/elle aide les enfants à agir de façon autonome. Il/elle prend en compte la situation de groupe et sa dynamique et les thématise avec les enfants. Ce faisant, il/elle aide les enfants à se poser des questions au sujet de leur propre comportement et des répercussions.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e4.1 ... négocie au besoin des espaces libres et des règles de cohabitation avec les enfants en fonction des conditions-cadres. (C3) e4.2 ... décrit les règles existantes et les conditions-cadres de l'établissement et agit en conséquence. (C3) e4.3 ... aide les enfants à exprimer leurs souhaits et à les réaliser. (C3) e4.4 ... est conscient-e de l'importance de l'intégration de chaque enfant et, au besoin, la favorise activement. (C3) e4.5 ... communique à l'équipe les constatations faites concernant les troubles du comportement de certains enfants et propose des mesures éventuelles d'intégration ou d'accompagnement individuel. (C5) e4.6 ... prend en compte de manière équitable les besoins de chaque enfant et du groupe d'enfants. (C4) e4.7 ... identifie à quel moment il/elle doit se concerter avec l'équipe ou avec la direction afin de négocier des règles. (C4)	e4.1.1 ... décrit des procédures permettant de favoriser la propre responsabilité des enfants. (C2) e4.3.1 ... explique l'importance des contacts sociaux positifs chez les enfants et montre, exemples à l'appui, de quelle façon il/elle les favorise en prenant les mesures appropriées. (C3) e4.4.1 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs ou sensoriels, exemples à l'appui. (C2) e4.5.1 ... décrit les possibilités concernant la façon de répondre au quotidien aux besoins des enfants en situation de handicap. (C2) e4.5.2 ... illustre les origines de la marginalisation et les répercussions qu'elle a sur le groupe d'enfants et sur l'individu exclu. (C2) e4.6.1 ... illustre la dynamique entre les besoins individuels et ceux du groupe. (C2) e4.6.2 ... illustre les différentes phases de la formation d'un groupe, exemples à l'appui. (C2)	e4.1.1.1 ... analyse des compromis entre les besoins individuels et les besoins du groupe. (C4) e4.4.1.1 ... conçoit et accompagne l'inclusion dans des situations d'exercice d'une manière axée sur le développement et en relation avec l'individu. (C3)

Contenus d'apprentissage

- Procédures permettant de favoriser la responsabilité personnelle (ritualisation, petites missions, devoirs)
- Groupe de pairs
- Activités de groupe pour favoriser les contacts et entretenir les relations
- Handicaps (physiques : IMC, cognitifs : trisomie 21, difficultés d'apprentissage, perception : TDAH, TDA, troubles du spectre de l'autisme, sensoriels : surdité partielle, déficience visuelle)
- Possibilités d'inclusion
- Origine de la marginalisation et répercussions qu'elle a sur l'individu et sur le groupe
- Contradictions entre les besoins individuels et les besoins du groupe

Théories, concepts, modèles

- Triangle magique (K. Hurrelmann / G. Unverzagt)
- Styles parentaux (D. Baumrind)

Compétence opérationnelle f1 : participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants)	Nombre de leçons : 10
<p>Description de la compétence</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, il/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs besoins et préoccupations. Il/elle sait aborder les intérêts et sujets proposés par les enfants, sait les intégrer ou propose de nouveaux sujets. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels.</p> <p>Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, tient compte de la protection des données et s'assure le soutien du supérieur professionnel si nécessaire.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f1.1 ... enregistre systématiquement le niveau d'éducation et de développement de la dynamique du groupe d'enfants ou de l'enfant en les observant et en leur posant des questions. (C4) f1.2 ... analyse, en équipe, le niveau d'éducation et de développement des enfants. (C4) f1.3 ... explique le concept pédagogique de l'institution et peut intégrer ses propres actions dans le concept. (C4) f1.4 ... connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3) f1.5 ... intègre dans son appréciation la communication non-verbale et les influences extérieures. (C4) f1.6 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3)	f1.1.1 ... illustre des méthodes permettant d'enregistrer les intérêts et les préoccupations des enfants, exemples à l'appui. (C2) f1.1.2 ... explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2) f1.1.3 ... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2) f1.2.1 ... décrit les différentes phases de développement. (C2) f1.2.2 ... illustre les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2) f1.3.1 ... illustre les bases des mesures pédagogiques de référence et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4) f1.3.2 ... énumère les points les plus importants de la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4) f1.4.1 ... illustre la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2)	f1.1.1.1 ... montre dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler, et à exprimer leurs propres souhaits et centres d'intérêt. (C3)

<p>f1.7 ... décrit les dispositions légales et les directives internes de l'institution dans le cas d'une mise en danger du bien-être de l'enfant, connaît les mesures à prendre et les applique si nécessaire. (C3)</p>	<p>f1.4.2 ... explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans jugement de valeur, exemples à l'appui. (C2) f1.6.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1) f1.7.1 ... illustre les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2) f1.7.2 ... illustre la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)</p>	
<p><u>Contenus d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de l'ONU des droits de l'enfant • Mise en danger du bien-être de l'enfant • Procédure en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant • APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte) 		
<p><u>Théories, concepts, modèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit de la protection de l'enfant • Montessori • Freinet • Approche situationnelle • Fröbel 		

Compétence opérationnelle f3 : Suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants)	Nombre de leçons : 20
<p>Description de la compétence</p> <p>En se basant sur les offres existantes, l'assistant/e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme et de l'état d'esprit actuels de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.</p> <p>Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f3.1 ... stimule les processus d'éducation et de développement au quotidien. (C3) f3.2 ... met en place un environnement d'apprentissage permettant aux enfants de découvrir et d'apprendre de manière ludique en éprouvant du plaisir. (C3) f3.3 ... s'adresse aux enfants de manière ouverte et attentive et encourage leur autonomie, leur auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3)	f3.1.1 ... illustre des prestations créatives et musicales. (C2) f3.2.1 ... illustre la signification et l'importance du concept de l'apprentissage par le jeu pour le développement de l'enfant. (C2) f3.2.2 ... illustre le développement des jeux d'enfants. (C2) f3.2.3 ... décrit et justifie les avantages et risques de l'utilisation des nouveaux médias. (C3) f3.3.1 ... illustre les termes d'autonomie, d'auto-efficacité et de confiance en soi. (C2) f3.3.2 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les enfants en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et donne des justifications. (C3)	f3.1.1.1... met en œuvre dans des exercices de simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir des aptitudes cognitives, émotionnelles et motrices des enfants. (C3) f3.2.1.1 ... dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.1... applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.3.1 ... applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.4.1 ... soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3)
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestations créatives et artistiques (libres et guidées) • Développement par le jeu (jeu fonctionnel, sensori-moteur et d'objets) • Types de jeux : jeu symbolique, jeu de construction, jeu de rôle, jeu de règles • Jeu libre (rôle, attitude pendant l'accompagnement) • Accompagnement des écoliers dans leurs loisirs 		

- Importance du jeu : le jeu en tant que forme enfantine de maîtrise de la vie (curiosité, motivation, apprentissage, expérience optimale (flow), sentiment d'appartenance, sécurité, émotions, traitement du vécu, retrait)
- Apprentissage par le jeu (situation, partenaires d'interaction, lieu, prérequis, stade de développement)
- Autodétermination, auto-efficacité et confiance en soi
- Interventions adaptées à la situation (encourager, inciter, laisser essayer, montrer comment faire)

Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données

Compétence opérationnelle f4 : participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants)	Nombre de leçons : 10
<p>Description de la compétence</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve est attentif/ve à la manière dont les enfants réagissent aux prestations, ajuste ces dernières si nécessaire et évalue régulièrement en équipe les offres d'éducation et de développement. Il/elle peut inclure les enfants dans cette démarche. Par ailleurs, l'assistant/e socio-éducatif/-ve analyse son propre apport, comme son rôle, sa motivation et sa fonction d'exemple lors de l'exécution des offres et en discute au besoin avec l'équipe.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît le développement du service d'accueil extrascolaire et extra-familial ainsi que l'origine de sa mise en place et inclut sa connaissance dans ses évaluations. L'assistant/e socio-éducatif/-ve informe, si besoin est, les parents ou les représentants légaux des étapes du développement de l'enfant. Il/elle mène des entretiens de suivi avec le supérieur hiérarchique ou l'équipe.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f4.1 ... évalue la planification de son travail pédagogique, conformément aux directives de l'établissement et l'adapte si nécessaire. (C3) f4.2 ... analyse son propre rôle, sa fonction de modèle et la motivation dans l'exécution des offres et en discute avec l'équipe. (C4) f4.3 ... prépare un entretien avec son supérieur hiérarchique ou avec l'équipe, le réalise et l'évalue. (C3) f4.4 ... recueille, lors des entretiens, les retours des parents et prend en compte leurs préoccupations. (C3) f4.5 ... s'adresse à tout moment à ses interlocuteurs avec respect. (C3)	f4.1.1 ... présente des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe. (C2) f4.2.1 ... illustre sa fonction de modèle, à l'aide d'exemples. (C2) f4.2.2 ... illustre les points clés du développement historique de la garde d'enfants extra-familiale et extra-scolaire et les met en rapport avec la naissance de son propre établissement. (C4) f4.3.1 ... décrit la préparation, la réalisation et l'évaluation des colloques de validation. (C2)	
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation, réalisation et suivi d'entretiens bilans • Méthodes d'évaluation (méthode flash, marques de dénombrement, entretien, sondage) • Points clés du développement historique (industrialisation, éducation nouvelle, éducation anti-autoritaire, éducation actuelle) • Développement historique des offres d'accueil de l'enfance extra-familiale et extra-scolaire • Fonction de modèle sur la base d'exemples (pour les enfants, effet vis-à-vis de l'extérieur, promotion de l'image) 		
<p>Théories, concepts, modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'orientation pour l'éducation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse (M. Meierhofer) 		